

**DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA PREVENTION**

**SERVICE TRANQUILLITE PUBLIQUE
VIE NOCTURNE**

Tél. : 04 72 07 38 31

E-mail: prevsecu.licence@mairie-lyon.fr

DECLARATION DE TRANSLATION* LICENCE III ET IV

***CHANGEMENT DU LIEU D'EXPLOITATION D'UNE LICENCE AU SEIN DE LA MEME
COMMUNE**

**Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du
débit de boissons (art. L3332-3 et L3332-4 du CSP)**

LISTE DES PIECES A FOURNIR (ORIGINAL ET COPIE)

- Accord préalable de la Mairie de Lyon
- Original du dernier récépissé de déclaration de la licence
- Document cerfa11542 (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do)
- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant*
- Permis d'exploitation de l'exploitant*
*en cas de cogérance, fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
- Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement
- Statuts de la société avec la nomination de l'exploitant du débit de boissons
- Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou ancien bail accompagné de l'agrément du bailleur en cas de reprise du droit au bail
- Acte de cession de la licence enregistré aux impôts de la licence
- Association ⇒ fiche INSEE et récépissé de déclaration de l'association

**DECLARATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
POUR TOUT CAS PARTICULIER, D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE DEMANDES**